

Séance publique du 30 octobre 2000

Délibération n° 2000-5802

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Acquisition d'une parcelle située 70, avenue Maréchal Foch et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon se propose d'acquérir, en vue de la création d'un parc de stationnement, avenues Foch et de Gadagne à Saint Genis Laval, une parcelle de terrain de 5 275 mètres carrés dépendant de la propriété située 70, avenue Foch et appartenant à la commune de Saint Genis Laval.

Aux termes du compromis qui est présenté au Conseil, cette acquisition interviendrait au prix de 900 000 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de l'acquisition et les frais liés à celle-ci, évalués à 16 900 F environ, seront prélevés sur les crédits prévus au titre des autorisations de programme de l'exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0027.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,